



PRÉFECTURE DE LA RÉGION AQUITAINE

REPUBLIQUE FRANCAISE  
PREFECTURE DE LA REGION AQUITAINE

Secrétariat Général  
pour les Affaires Régionales

Le préfet de la région Aquitaine,  
Préfet du département de la Gironde,  
Officier de la Légion d'Honneur

ARRETE

portant radiation de l'inscription de l'ancien cinéma « Rex » à BORDEAUX,  
(Gironde) sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques

VU la loi du 31 décembre 1913 sur les monuments historiques notamment  
l'article 2, modifiée et complétée par les lois des 23 juillet 1927, 27 août  
1941, 25 février 1943 et 30 décembre 1966 et les décrets modifiés du  
18 mars 1924 et N° 61.428 du 18 avril 1961 ;

VU le décret N° 82.390 du 10 mai 1982 modifié relatif aux pouvoirs des  
commissaires de la République de région ;

VU le décret N° 84.1006 du 15 novembre 1984 relatif au classement parmi les  
monuments historiques et à l'inscription sur l'inventaire supplémentaire des  
monuments historiques ;

VU la loi N° 97-179 du 28 février 1997 relative à l'instruction des autorisations  
de travaux dans le champ de visibilité des édifices classés ou inscrits et  
dans le secteur sauvegardé ;

VU le décret n° 99-78 du 5 février 1999 relatif à la commission régionale du  
patrimoine et des sites et à l'instruction de certaines autorisations de  
travaux ;

VU la circulaire n°2001/015 du 15 juin 2001 relative à la procédure de  
radiation de l'inventaire supplémentaire des monuments historiques pour  
des édifices entièrement ou en majeure partie détruits ;

VU l'arrêté en date du 17 juin 1976, portant inscription sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques de l'ancien cinéma « Rex », y compris le décor intérieur, situé 163, rue Croix de Seguey à BORDEAUX (Gironde) ;

LA commission régionale du patrimoine et des sites (C.R.P.S.) de la région Aquitaine entendue en sa séance du 18 septembre 2001 ;

VU les autres pièces produites et jointes au dossier ;

CONSIDERANT la disparition de l'ancien cinéma « Rex », anciennement situé 163, rue Croix de Seguey à BORDEAUX (Gironde) ;

#### ARRETE

**ARTICLE PREMIER** - Est radié de l'inscription sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques l'ancien cinéma « Rex », situé anciennement 163, rue Croix de Seguey à BORDEAUX (Gironde), sur la parcelle n°57, d'une contenance de 10 a, 9ca, figurant au cadastre section OP et appartenant à la COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX, Etablissement Public Administratif créé par la loi n°66-1069 du 31 décembre 1966 et les décrets des 11 septembre et 27 novembre 1967, devenu Etablissement Public de Coopération Intercommunale, conformément à la loi n°92.125 du 6 février 1992, dont le siège est à BORDEAUX (Gironde) Esplanade Charles de Gaulle, et dont le représentant responsable est Monsieur Alain JUPPE demeurant à la même adresse.

Cet établissement public en est propriétaire par acte passé les 7 et 9 février 2001, devant maître CHAMBARIERE, notaire à BORDEAUX (Gironde) et publié au bureau des hypothèques de BORDEAUX, le 16 mars 2001, volume 2001 P, n°25-74.

**Article 2** - Le présent arrêté dont une ampliation certifiée conforme sera adressée sans délai à Madame la Ministre de la Culture et de la Communication, sera publié au bureau des hypothèques de la situation de l'immeuble inscrit et au recueil des actes administratifs de la préfecture du département

**Article 3** - Il sera notifié au Préfet du département concerné, au maire de la commune et au propriétaire, intéressés, qui seront responsables, chacun en ce qui le concerne de son exécution.

Fait à BORDEAUX, le 10 DÉC 2001

Le Préfet de Région,

Pour ampliation et par délégation  
Le Chef de Bureau



Christiane BELENFANT

A handwritten signature in dark ink, appearing to be 'CB' or similar initials, written over the printed name of Christiane Belenfant.

Christian FREMONT